

Réf: Dossier N° 102937

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « VSM IVOIRE IMPACT » en abrégé « VSM 2I »

Siège social Abidjan, Bingerville, Bingerville, cité Marina, rue
Ext M, LOT 1005 AYOPOUMIN, ILOT 98, 28 BP 1438 ABIDJAN
28, Lot 1005, Ilot 98

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/04/2022, et enregistrés au CEPICI le 26/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VSM IVOIRE IMPACT » en abrégé «
VSM 2I »

Objet : - Production et commercialisation de farine de
céréales 100% naturelle

- Conseil en nutrition
- Services de restauration
- Prestations de services administratifs et immobiliers
- Commerce général
- Importations et exportations de marchandises et d'

articles divers

- Toutes prestations de services et divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens
meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou
pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, Bingerville, cité Marina, rue
Ext M, LOT 1005 AYOPOUMIN, ILOT 98, 28 BP 1438 ABIDJAN
28, Lot 1005, Ilot 98

Dirigeant(s) : Mme AKA AMA EPOUSE ATTA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03757 du 03/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18578/GTCA/RC/2022 du 03/05/2022

